

Envoi par courriel

256 DQ4  
Projet d'aménagement d'un complexe  
hydroélectrique sur la rivière Romaine  
par Hydro-Québec

Basse-Côte-Nord 6211-03-005

Québec, le 7 novembre 2008

Madame Lucie Pagé  
Agente principale de l'environnement  
Transports Canada  
Affaires environnementales  
Gare Maritime Champlain  
901, Cap Diamant, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 4K1

**Objet : Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 27, 28, 29 et 30 octobre derniers sur le projet précité, la commission d'examen conjoint chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

- Selon les réponses aux questions et commentaires de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale : « Transports Canada encourage le Transport maritime à courte distance (TMCD). Nous encourageons donc Hydro-Québec à recourir au transport maritime entre les grands centres et Havre-St-Pierre, en particulier pour les marchandises lourdes, afin de permettre la décongestion du transport routier sur la route 138. De plus, le transport par eau est beaucoup plus écologique et durable que le transport par véhicule à moteur quand tous les facteurs sont pris en compte. » (CA-89, PR9.1, p. 264). Quels sont les facteurs à prendre en compte et quelles mesures pourraient être mises en place pour favoriser le transport maritime des matériaux et des équipements, notamment pour les pièces de grandes dimensions ou de poids hors normes ? Comparativement au transport routier, quels seraient les gains en GES, carburant, etc.?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélina  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

